CANDIDATURE DE MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE EN LABORATOIRE ou CONFERENCES

NOTICE A L'ATTENTION DES DEMANDEURS :

Le demandeur est nécessairement un.e doctorant.e inscrit.e à l'ED VAAME. Le.a doctorant.e sera éligible à une bourse de mobilité de l'ED VAAME une seule fois pendant la thèse. Le cas échéant, il/elle pourra candidater à plusieurs reprises au cours de sa thèse (en cas de non attribution à une demande précédente).

Le soutien financier de l'ED VAAME concernera uniquement les frais de déplacement ou de séjour relatifs à une mission de recherche à l'étranger ou à un congrès international avec présentation orale ou par affiche. Ce soutien à la mobilité n'a pas vocation à soutenir une mobilité directement liée à une cotutelle de thèse.

La somme allouée, sous la forme d'un forfait, s'élève à 800 € pour les mobilités en laboratoire et 400 € pour les participations à une conférence.

Nous rappelons explicitement qu'il s'agit d'un soutien à la mobilité et en aucun cas d'une prise en charge totale des frais liés à la réalisation de la mission.

La somme allouée sera versée à l'unité de recherche du/de la doctorant.e et non pas au/à la doctorant.e. Il est essentiel de transmettre le nom du/de la gestionnaire de l'unité et son mail pour faciliter le transfert de l'aide financière.

Les demandes seront déposées au fil de l'eau, et examinées par la commission « Professionnalisation et International » en avril et en octobre de chaque année. Dates limites pour la 1ère session : 31 mars, pour la 2ème : 30 septembre. Dans tous les cas, les demandes doivent être déposées **avant** la mobilité. Les demandes déposées après la mobilité seront refusées. Demandes et mobilités doivent impérativement concerner la même année civile.

Les demandeurs (doctorants) doivent personnellement déposer leurs dossiers. Le dossier complet ainsi que les pièces justificatives doivent être contenues dans un seul document au format « .pdf » et sont à envoyer exclusivement par courrier électronique à la gestionnaire de direction de l'ED VAAME à l'adresse suivante : ed-vaame@doctorat-paysdelaloire.fr L'objet du mail contiendra nécessairement « votre nom + Bourse mobilité sortante ED VAAME ».

Tout dossier incomplet sera rejeté.

A l'issue de la mobilité, le demandeur s'engage à :

- Envoyer les pièces justificatives administratives (par ex. certificat de conférence, lettre du laboratoire d'accueil))
- Envoyer quelques photos et un Verbatim à : ed-vaame@doctorat-paysdelaloire.fr et les poster en parallèle sur LinkedIn en mentionnant @EDVaame
- Réaliser un partage d'expérience avec les autres doctorants sous forme d'un webinaire, si l'ED en organise un, ou d'une intervention lors de la Journée scientifique de l'ED où seront exposés les bénéfices scientifiques et humains de la mobilité en laboratoire ou de la participation à une conférence.

Le versement de l'aide à la mobilité ne sera effectué par l'ED qu'une fois la communication du retour d'expérience réalisée par le.a doctorant.e et validée par la commission « Professionnalisation et Internationalisation» de l'ED VAAME

COLLEGE VEGETAL
DOCTORAL ANIMAL, ALIMENT
PAYS DE LA LOIRE MER, ENVIRONNEMENT

PIECES A FOURNIR LORS DE LA DEMANDE :

1. Le formulaire complété, comportant obligatoirement l'avis et la signature du directeur de la thèse, le visa du directeur de l'unité de recherche de rattachement (ou du responsable d'équipe, par délégation), et l'engagement du candidat.
2. Pour les mobilités en laboratoire, fournir en plus : une lettre d'accueil de la structure hôte, signée du responsable de la mission de recherche du doctorant pour le séjour, précisant les dates prévues et l'objet de la mobilité.

CRITERES D'EVALUATION :

- Qualité de la présentation du projet scientifique et du dossier
- Clarté des arguments
- Adéquation de la mobilité avec le parcours de formation doctorale
- Respect des consignes